

Service instructeur
Archives Départementales

7^{ème} **Commission** - N° CG-2012-6-7-1

Service consulté

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - BUDGET PRIMITIF 2013

Résumé : Le présent rapport propose le vote pour les Archives Départementales de crédits d'investissement à hauteur de 50 000 euros et de crédits de fonctionnement à hauteur de 58 000 euros. Ces montants sont destinés à permettre la poursuite de l'œuvre de préservation et de mise en valeur des éléments constitutifs de la mémoire du Département.

Les missions fondamentales des Archives Départementales sont : le contrôle, la collecte, le classement, la conservation, la communication et la mise en valeur des documents émanant des administrations et de structures privées implantées dans le département. Les importantes modifications du paysage administratif, les mutations économiques et technologiques, le manque de place concourent cependant à en rendre chaque jour l'accomplissement plus lourd.

Quelques chiffres permettent d'avoir une idée de leurs principales activités :

En 2011 ont été menées 69 inspections (57 communes ou groupements de collectivités, 4 hôpitaux), 112 visites d'informations, 17 formations, dressés 6 tableaux de gestion et donnés 300 visas d'éliminations qui ont abouti à l'élimination de plus de 8200 mètres linéaires d'archives publiques.

Au-delà des 25 kilomètres linéaires d'archives qu'elles conservent dans leurs locaux, les Archives départementales suivent aussi l'activité de plusieurs centres de préarchivage qui abritent en tout environ 22 kilomètres linéaires de documents. Elles sont aussi en contact avec les trois archivistes itinérantes du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département.

Près des 17000 articles (boîtes d'archives) ont été communiqués au public sur place en salle de lecture à 868 personnes, près de 17 millions de pages ont été vues par plus de 77000 visiteurs sur le site Internet des Archives départementales.

1. Résultats 2012

Les grands objectifs annoncés étaient :

- le règlement de la question de l'extension des bâtiments de conservation
- la mise en place d'un logiciel de la gestion des archives
- la préparation des commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Sur l'ensemble de ces points des avancées notables ont été enregistrées.

Les Archives départementales occupent désormais la moitié du bâtiment I de la Cité administrative de Colmar, anciennement dévolu aux Archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche.

Le logiciel d'informatisation de la gestion des archives est en place : le récolement est achevé ainsi que le dictionnaire des cotes. Dès la fin 2012, les premiers versements vont pouvoir être intégrés directement dans la base de données.

Les Archives participent activement à la préparation du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, spécialement à un projet d'exposition bilingue mené avec le Generallandesarchiv de Karlsruhe.

Par ailleurs, elles ont monté une exposition à l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Adolphe Braun, le photographe mulhousien mondialement connu (l'exposition est présentée au Musée Historique de Mulhouse), et participent au portail archivistique des sources de l'histoire du Rhin supérieur (programme Interreg).

2. Objectifs 2013

Les grands objectifs 2013 se situent dans la ligne de ceux des années antérieures (2011 et 2012). Il y en a trois principaux :

- La mise en place effective –opérationnelle- du système informatisé de la gestion des archives et, parallèlement, la réflexion sur l'évolution du site Internet.
- La participation active aux deux opérations transfrontalières citées ci-dessous :
 - . « Menschen im Krieg », exposition avec le Generallandesarchiv de Karlsruhe
 - . Le portail archivistique des sources de l'histoire du Rhin supérieur.

L'évolution du paysage institutionnel et ses conséquences sur les archives font l'objet de réflexions appropriées.

Pour mener à bien ces opérations, je vous propose d'inscrire

- 50 000 euros en investissement
- 58 000 euros en fonctionnement

Les recettes prévisionnelles des Archives départementales pour 2013 se montent à 1000 euros.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER